



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE TOULOUSE
2, impasse Couzinet
Parc de la Plaine - B.P. 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. 05 62 16 62 16

ASSOCIATION UDAF DU TARN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

ASSOCIATION UDAF DU TARN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Association UDAF DU TARN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 1^{er} juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été amenés à contrôler la comptabilisation des subventions octroyées sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 1^{er} juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

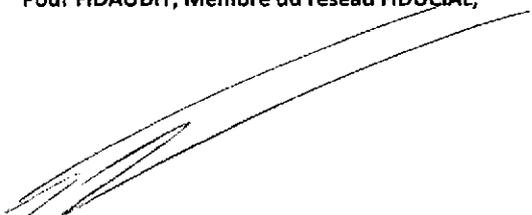
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse le 22 juillet 2020

Pour FIDAUDIT, Membre du réseau FIDUCIAL,



*Stéphane MICHEL
Commissaire aux comptes*

BILAN ACTIF

	Brut 31/12/2019	Amort. Et Dépréciation	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Fonds commercial				
Autres	5 203	2 805	2 398	2 499
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	7 622	0	7 622	7 622
Constructions	508 865	308 124	200 741	216 636
Installations techniques				
Autres	216 120	186 877	29 243	28 309
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	76	0	76	76
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres	3 547	0	3 547	3 847
TOTAL	741 433	497 806	243 627	258 990
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en cours</i>				
Matières premières				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Créances usagers et comptes rattachés	2 612	0	2 612	27 710
Autres	92 532	0	92 532	82 169
Valeur mobilières de placement				
Disponibilités	639 288		639 288	457 929
Charges constatées d'avance	9 465		9 465	9465
TOTAL	743 897		743 897	577 273
TOTAL ACTIF	1 485 330	497 806	987 524	836 263



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 1/15

BILAN PASSIF

	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Fonds Propres</i>		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Réserves	143 993	143 993
Report à nouveau	317 824	330 934
Dépenses refusées par les financeurs	-103 953	-103 953
Résultat s/cont financeur	-102 967	-56 372
Résultat de l'exercice	138 884	-59 704
<i>Autres fonds associatifs</i>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissements	45 234	52 718
Provisions réglementées		
TOTAL	439 015	307 616
PROVISIONS		
Provisions pour risques	25 917	20 809
Provisions pour charges		
TOTAL	25 917	20 809
FONDS DEDIES		
Sur subvention de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès établissements de crédit	102 048	95 881
Emprunts et dettes financières diverses	2 155	2 155
Dettes fournisseurs	50 028	46 151
Dettes fiscales et sociales	256 579	250 924
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes	111 783	112 727
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL	522 593	507 838
TOTAL PASSIF	987 524	836 263


FIDUCIAL
AUDIT

Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

59 2/15

COMPTES DE RESULTAT (1/2)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Produits issus de l'activité</i>	1 815 723	1 730 284
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions de fonctionnement	516 491	475 985
Reprises sur provisions et transfert de charges	41 231	54 425
Cotisations	1 774	1 830
Autres produits	235	957
TOTAL	2 375 455	2 263 481
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Variations de stocks	0	0
Achats de matières et autres approvisionnement	0	0
Variations de stocks	0	0
Autres achats et charges externes	436 467	456 060
Impôts, taxes et versements assimilés	131 971	128 430
Salaires et traitements	1 138 986	1 144 343
Charges sociales	448 444	501 829
Dotation aux amortissements sur immob.	26 105	25 774
Dotation aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Subventions accordées par l'association	0	0
Autres charges	45 979	47 463
TOTAL	2 227 952	2 303 898
RESULTAT EXPLOITATION	147 503	-40 416
Excédent ou déficit transféré		
Produits Financiers		
Produits de participations	0	0
Autres intérêts	382	387
Reprise sur provision	0	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Dettes sur immobilisations	0	0
TOTAL	382	387
Charges Financières		
Dotations aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	1 637	1 798
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
TOTAL	1 637	1 798
RESULTAT FINANCIER	-1 255	-1 411



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 3/15

COMpte DE RESULTAT (2/2)

	31/12/2018	31/12/2018
RESULTAT COURANT	146 248	-41 827
<u>Produits Exceptionnels</u>		
Sur opérations de gestion	729	18 151
Sur opérations en capital	7 484	7 484
Reprises de provisions	0	0
TOTAL	8 213	25 635
<u>Charges Exceptionnelles</u>		
Sur opérations de gestion	10 467	43 000
Sur opérations en capital	0	512
Dotations aux amortissements et provisions	5 110	0
TOTAL	15 577	43 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 364	-17 877
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur des ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	138 884	-59 704

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

UDAF DU TARN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019



FIDUCIAL
AUDIT

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 5/15

ANNEXE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6. AUTRES INFORMATIONS

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Pas de faits marquants pour l'exercice 2019

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect des règles de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Immobilisations incorporelles

Elles se composent de logiciels amortis sur une durée d'utilité de 3 ans.

2.2 Immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition correspond au prix d'achat et aux frais accessoires directement affectables aux immobilisations acquises.

Les amortissements sont basés sur la durée d'utilité et calculés selon le mode linéaire. Les durées retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 30 ans |
| - Installations techniques | 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans. |

2.3 Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les créances présentent un risque de non recouvrement.


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

577/15

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

2.4 *Subvention d'investissements*

Elles sont comptabilisées au passif du bilan et sont reprises au compte de résultat en fonction de la durée d'amortissement du bien qu'elles ont financé.

2.5 *Provisions pour risques et charges*

Une provision est comptabilisée au passif du bilan dès lors qu'il existe un risque pour l'association entraînant une sortie de ressource probable.

2.6 *Engagement de départ en retraite*

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite ne sont pas comptabilisés au passif du bilan.

Une information est donnée en Annexe aux comptes annuels.

2.7 *Subventions*

Les subventions sont comptabilisées sur l'exercice auxquelles elles se rattachent. Dans le cas ou des subventions concernent deux exercices, la partie relative à l'exercice suivant est constatée en « Produits constatés d'avance ».


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 8/15

UDAF DU TARN*Annexe aux comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2019

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 Immobilisations**

	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles	5 203			5 203
Immobilisations Corporelles	721 564	11 043		732 607
Immobilisations financières	3 923		300	3 623
TOTAL	730 690	11 043	300	741 433

3.2 Amortissements

	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles	2 703	102		2 805
Immobilisations Corporelles	468 999	26 002		495 001
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	471 702	26 104		497 806

3.3 Etat des créances

	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Immobilisations financières	3 623	0	0	3 623
Autres	95 144	95 144		
TOTAL	98 767	95 144		3 623

3.4 Charges constatées d'avance

	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Charges constatées d'avance	9 465	9 465	0	
TOTAL	9 465	9 465	0	0

FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 9/15

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 Variation des fonds associatif

	31/12/2018	Affectation du résultat	Résultat N	Autres variations	31/12/2019
Fonds asso. sans droit de reprise	0				0
Réserves	143 994				143 994
Report à nouveau	330 934	-13 110			317 824
Résultat Exercice N	0		138 884		138 884
Résultat Exercice N-1	- 59 704	59 704			0
Dépenses refusées par autorité	-103 953				-103 953
Résultat sous contrôle de tiers	-56 373	-46 594			-102 967
Subventions d'investissements	52 718			-7 484	45 234
TOTAL	307 616	0	138 884	-7 484	439 016

4.2 Etat des dettes et des charges à payer

	Montant brut	A 1 an au plus	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	102 045	35 034	45 256	21 755
Dettes financières div.	2 155	2 155		
Fournisseurs	50 028	50 028		
Dettes fiscales et sociales	256 579	256 579		
Autres dettes	111 783	111 783		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Pdt constatés d'avance	0	0		
TOTAL	522 590	455 579	45 256	21 755

**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 10/15

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Les charges à payer incluses dans les postes de bilan sont les suivantes :

Fournisseurs- FNP	15 362 €
Dettes fiscales et sociales	149 123 €

4.3 Etat des provisions

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Provisions pour risques	20 809	5 109	0	25 918
Provisions pour charges	0	0	0	0
Sous Total	20 809	5 109	0	25 918
Provision pour dépréciation des actifs	0	0	0	0
Sous Total	0	0	0	0
TOTAL	20 809	5 109	0	25 918

Ces provisions se décomposent de la manière suivante :

- Provision pour litige :	0 €
- Autres :	25 918 €

4.4 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances sont nuls au 31 décembre 2019 (0 € au 31 décembre 2018).


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA M/AS

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des produits par activités

	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Tutelles CAF	273 051	15.04	261 518	15.11
Tutelles Département	3 800	0.21	3 642	0.21
Mesures Etat	1 263 027	69.56	1 210 253	69.95
Produits des majeurs	180 310	9.93	163 681	9.46
Autres	95 535	5.26	91 190	5.27
TOTAL	1 815 723	100 %	1 730 284	100 %

5.2 Ventilation des produits par zones géographique

La totalité de l'activité est réalisée en France.

5.3 Ventilation des autres ressources

	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Subventions	516 491	92.27	475 985	89.27
Cotisations	1 774	0.32	1 830	0.34
Produits divers	235	0.04	957	0.18
Transfert de charges	41 231	7.37	54 425	10.21
TOTAL	559 731	100 %	533 197	100 %

5.4 Produits et charges financiers

Les produits financiers et les charges financières se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Produits Financiers	382	387
Charges Financières	1 637	1 798
Résultat Financier	-1 255	-1 411


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

80 12 / 15

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

5.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Produits Exceptionnels	8 213	25 635
Charges exceptionnelles	15 577	43 512
Résultat exceptionnel	- 7 364	- 17 877

5.6 Tableau de répartition des résultats par activités

31 décembre 2018	Déficit	Excédent
Institution		1 659.13
Service Protection des Majeurs	22 611.91	
Service DPF	23 161 .95	
Service FSL	0.00	
Service Administrations	0.00	
Service Espace rencontre	16 323.28	
Service Famille gouvernante		978.29
Service Résidence Accueil	244.58	
Résultat de l'exercice	59 704.30	

31 décembre 2019	Déficit	Excédent
Institution		34 611.71
Service Protection des Majeurs		40 496.85
Service DPF		31 658.52
Service FSL		0.00
Service Administrations		0.00
Service Espace rencontre		10 614.66
Service Famille gouvernante		17 955.10
Service Résidence Accueil		3 546.79
Résultat de l'exercice		138 883. 63


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 01

SN 13/15

UDAF DU TARN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements hors bilan

Engagements en matière de crédit bail

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	Prix achat résiduel
	Redevance 2019	Redevance Cumulée	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Terrain							
Constructions							
In. Technique							
Autres Immob	47 494	186 260	52 562	80 338	0	132 900	0
TOTAL	47 494	186 260	52 562	80 338	0	132 900	0

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au passif du bilan.

Les paramètres retenus pour la détermination de l'engagement sont les suivants :

- Taux d'actualisation 0,77 %
- Taux de progression des salaires 1.50 %
- Taux de rotation du personnel Turn-over faible
- Table de mortalité INSEE 2018

Le montant de l'engagement ressort à 294 605 ,69 €.

Hypothèques

Promesse d'hypothèque auprès du Crédit Mutuel pour 133 000 €.

6.2 Effectifs

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	4	4
ETAM	0	0
Employés	35	33
Total	39	37

Les données sont fournies en équivalents temps plein.


**FIDUCIAL
AUDIT**
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SA 14/15

6.3 Bénévolat

Les heures réalisées par les bénévoles se montent à 861 heures au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6.4 Rémunération allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants ressort à 147887 € au titre de l'exercice 2019.

6.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés au commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se montent à 7 182 €.

6.6 Autres éléments

Evènements postérieurs à la clôture : Conséquences crise COVID-19

Une crise sanitaire majeure liée au virus dénommé COVID-19 touche le Monde entier. Cette situation brutale et imprévisible a conduit l'Etat Français dès le 12 mars 2020 à prendre des mesures immédiates et exceptionnelles pour lutter contre cette pandémie en instaurant un confinement sur l'ensemble du territoire conduisant à un ralentissement voire à un arrêt des activités pour plusieurs entreprises.

Ce contexte sans précédent va entrainer une dégradation importante de l'économie dont il est difficile de mesurer les conséquences à ce stade.

Notre association a été confrontée à cette situation mais a utilisé toutes les actions possibles pour y faire face. Elle a eu recours au chômage partiel pendant cette période.